

*Initiatives ministérielles*

besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée ou que le gouvernement clame qu'il a besoin de ramasser plus d'argent pour former les gens et augmenter leur mobilité afin qu'ils répondent mieux aux besoins du marché.

Ces gens, de leur propre initiative, sur leur propre temps et à leur propres frais, ont obtenu la formation nécessaire et se sont déplacés pour aller là où leurs compétences sont le plus demandées. Ils sont venus témoigner devant le comité. Ils sont venus nous dire qu'à certaines périodes de l'année ou du cycle économique, 80 p. 100 des membres de certains métiers, qui peuvent nécessiter cinq ans ou plus d'études postsecondaires, se trouvent sans travail. Je sais que mon collègue néo-démocrate de Saskatoon, qui est également membre du comité, confirmera ces chiffres.

• (1210)

Ce sont des gens qui savent ce que cela signifie que de se préparer, avec sa famille, à toutes les difficultés et aux réalités mouvantes du marché.

Qu'ont-ils fait? Qu'ont-ils dit d'autre? Il aurait été instructif pour la ministre d'entendre que dans certains cas, quand il y a 80 p. 100 de chômage, et même en l'absence de chômage si de nouveaux marchés ont besoin d'eux, ils déménagent. Ils vont d'un bout à l'autre du pays. Beaucoup viennent dans le sud de l'Ontario. Il y a le Canada et il y a le sud de l'Ontario. C'est de là que je viens et je n'ai pas à m'excuser de la richesse et de la prospérité qui s'y trouve, même si certains de mes collègues de Winnipeg estiment que c'est injuste. C'est peut-être injuste, mais au moins les gens essaient d'en tirer parti.

Lorsque certains de mes concitoyens viennent de Saskatoon, en Saskatchewan, ou d'une autre province de l'Ouest, vers le sud de l'Ontario, ils amènent leurs compétences, des compétences nécessaires et des compétences qui n'ont rien coûté au système d'enseignement de l'Ontario, aux programmes sociaux de l'Ontario et aux industries de l'Ontario.

Nous obtenons un magnifique produit fini, mais qu'arrive-t-il aux individus? Et bien, ils affluent. Mon collègue pourra le confirmer, mais il me semble qu'il y a eu une émigration nette de 2 000 personnes de la Saskat-

chewan, qui sont parties parce qu'il y avait de la demande ailleurs et que la situation économique de la province ne leur assurait pas d'emploi. La ministre disait: «Nous devons avoir une population mieux formée, une population prête à se déplacer.»

Mais elle ne cherche pas à mettre au point une stratégie économique qui corresponde aux intérêts des habitants du nord du Canada, du nord de l'Alberta, du nord du Manitoba qui ont comparu devant le comité pour exposer que, malheureusement, le taux de chômage est supérieur à 90 p. 100 dans certaines localités du nord et que lorsqu'il se crée des emplois ce sont des gens du sud qui les obtiennent.

Ils ont fait état du désir qui est ressenti dans le nord du Canada d'acquérir des compétences et une formation, un nouvel environnement économique, mais que maintenant ils ne pourront plus s'adresser au régime d'assurance-chômage pour obtenir un maintien du revenu à peine adéquat de façon à pouvoir dans une certaine mesure faire des plans, savoir où ils vont, organiser leur vie et celle de leur famille, comme c'était possible avant la présentation de ce projet de loi.

Il aurait peut-être été instructif pour la ministre d'accompagner le comité lorsque nous sommes allés à Montréal et que nous avons entendu des associations de l'ouest de Montréal nous parler du chômage et nous brosser un tableau qui aurait pu, j'en suis sûr, l'amener à modifier son point de vue au sujet de ce projet de loi. Trente-sept p. 100 des chômeurs de l'ouest de Montréal n'ont même pas leur huitième année scolaire.

Je rappellerai à la ministre que de nos jours, 9 et 10 ans d'étude, c'est de quoi faire classer la plupart des Canadiens dans la catégorie des analphabètes fonctionnels. Cela veut dire qu'ils ne peuvent pas postuler des emplois hautement spécialisés, ni des programmes qui leur permettraient de poursuivre leur formation.

Outre que ces 37 p. 100 n'ont pas la huitième année scolaire, qu'y a-t-il d'autre qui en fait des chômeurs typiques? Soixante p. 100 d'entre eux sont incapables de faire des économies. Dès qu'ils sont sans travail, ils n'ont rien sur quoi compter, rien sur quoi se rabattre, sauf les prestations pour lesquelles ils ont cotisé.